

2024 - 2025 Pôle Education Enfance Jeunesse de Plumeliau-Bieuzy 2024 - 2025

Cette fiche est commune aux restaurants scolaires, l'Accueil Périscolaire, le Centre de Loisirs, Activ'Jeunes, l'Espace Jeunes et le Projet Vacances.

Pour des raisons règlementaires et organisationnelles, en l'absence de cette fiche, votre enfant ne pourra pas être accepté dans les structures nommées ci-dessous.

Merci de la compléter, éventuellement de la corriger, de la signer et de nous la remettre soit en Mairie soit au Pôle Éducation Enfance Jeunesse (Espace Droséra).

Enfant

Nom Prénom

Sexe : F / G

Téléphone de la maison :

Né(e) le à

Famille de facturation

Nom de la Famille :

Situation Familiale :

Adresse de facturation :

Nombre d'enfants à Charge :

Régime social :

- CAF (merci de renseigner votre n° d'allocataire) :
- MSA (merci de nous fournir une attestation de quotient familial)

Téléphone de la maison

Email :

Aides : CAF Azur Bons MSA Autres :

Nom et Prénom du resp1 :

Nom et Prénom du resp2 :

Téléphone fixe

Téléphone fixe :

Tel. Professionnel

Tel. Professionnel :

Mobile

Mobile :

Profession

Profession :

Autorité Parentale : **Oui / Non**

Autorité Parentale : **Oui/ Non**

Autorisation

CONSULTATION CAF : autorise les services habilités à consulter directement mon quotient familial sur le site de la CAF « mon compte partenaire ».	Oui / Non
TRANSPORT : Autorise le transport de l'enfant par un responsable du Pôle Éducation Enfance Jeunesse de Pluméliau-Bieuzy (véhicule de service ou agréé).	Oui / Non
SORTIE : Autorise l'enfant à quitter seul les structures gérées par le Pôle Éducation Enfance Jeunesse de Pluméliau-Bieuzy (Accueil de Loisirs, école ...).	Oui / Non
DROIT A L'IMAGE : Autorise le Pôle Éducation Enfance Jeunesse de Pluméliau-Bieuzy à utiliser et diffuser à titre gratuit des photographies et vidéos réalisées dans le cadre des activités du PEEJ. (merci de remplir le document détaillé ci-joint)	Oui avec floutage / sans Non
SOINS D'URGENCE : Autorise les responsables du Pôle Éducation Enfance Jeunesse de Pluméliau-Bieuzy à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical et intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant en cas d'incapacité à joindre les parents.	Oui / Non

Personnes à contacter en cas d'Urgence

Nom	Prénom	Téléphone

Personnes Autorisées à Venir Chercher l'Enfant autres que les Parents

Nom	Prénom	Téléphone

2024 - 2025 Pôles Education Enfance Jeunesse de Plumeliau-Bieuzy 2024 - 2025

Santé

Médecin

Spécialité

Adresse

Téléphone

Ville

Vaccinations

Vaccins

Dernière Vaccination

Maladie(s) contagieuse déjà eu...

Varicelle : oui / non

Rubéole : oui / non

Roséole : oui / non

Autres (qu'angine et otite) :

Notes Médicales

Autorisation d'Hospitalisation :

Etablissement Hospitalier fréquenté:

Antécédents Médicaux et traitement en cours

Commentaires - Hospitalisation

Régimes Alimentaires

(vous devez nous fournir une attestation du médecin ou de l'allergologue précisant la conduite à tenir = un PAI)

Régime Alimentaire

Commentaires

Allergies, précisez la nature (asthme, alimentaire, ...)

Allergie

Commentaires

- Le représentant légal de chaque enfant certifie avoir souscrit une assurance (responsabilité civile) au nom de son enfant et qui couvre tout dommage causé à autrui, la dégradation du matériel ou de l'équipement.
- Les heures et lieux de rendez-vous sont à respecter. La commune est responsable de l'enfant uniquement durant sa période de présence sur les différentes structures (pointage de présence faisant foi).
- En cas de manquement à la discipline, l'organisateur se réserve le droit de mettre fin à la participation de l'enfant ou du jeune aux différentes activités proposées par la commune.
- Pour un prélèvement automatique, joignez un RIB, sans quoi la facture vous sera expédiée et sera à régler au Trésor public de Pontivy. En cas de prélèvement, le paiement en tickets ou chèques CESU est possible si vous réglez la partie correspondante dès réception de la facture au Trésor public.
- Le responsable légal s'engage à mettre à jour cette fiche, y compris son quotient familial tout au long de l'année, en passant par le Portail Famille : plumeliau-bieuzy.portail-familles.app
- Pour les inscriptions (vacances, mercredis, aide aux devoirs, garderie et cantine), vous devez privilégier le portail famille (ouvert aux préinscriptions). Tout autre mode d'inscription (mail, téléphone, permanence) ne sera pas prioritaire.

Je soussigné(e)responsable légal de l'enfant certifie avoir pris connaissance des conditions figurant sur le dossier d'inscription.

Date, Signature(s)

Mentionnez "Lu et Approuvé"